

# BRAYS'INFOS

*L'information du collectif de lutte des habitants de l'hôtel du centre ville et de leurs soutiens*

*La contribution à l'information solidaire : 1 Euro*



## **Pourquoi cette gazette ?**

*Écrire, pour nous, habitants de l'hôtel, c'est partager notre situation pour la donner à comprendre à celles et ceux qui vivent dans la même ville, qui sont nos voisins, à celles et ceux que nous croisons à la sortie de l'école, sur la place du marché...*

*Écrire pour nous, c'est continuer à agir en citoyen(ne)s responsables, avec pour seule volonté, notre souhait d'intégration dans la ville où nous vivons, depuis de nombreuses années.*

*Écrire pour nous, membres du comité de soutien, c'est affirmer notre solidarité et témoigner de ce que notre rencontre au quotidien, avec nos voisin(e)s de l'hôtel, a changé notre compréhension sur leurs conditions de vie ainsi que sur les histoires multiples qui les ont conduit là. C'est affirmer notre engagement auprès d'eux, pour qu'ils aient le droit de vivre parmi nous, en toute liberté, dignité et humanité.*

## **L'édito : Et si Cachan, c'était aussi à côté de chez nous ?**

En juillet, le préfet du Loiret a décidé de réorganiser le dispositif d'hébergement d'urgence pour de soit disant raisons d'économie. Ce dispositif héberge, en hôtels notamment, des familles françaises et étrangères.

L'association Adage s'est vue confier cette réorganisation et l'a gérée de manière honteuse.

Du jour au lendemain, les familles qui résidaient dans les hôtels, parfois depuis de nombreuses années, ont été invitées à quitter leurs chambres... pour aller dans un autre hôtel

On a alors assisté à un bal de déplacements inhumains et absurdes. Des familles, en pleine canicule, déménageaient et traversaient l'agglomération à pied avec enfants et bagages, pour être relogées 8 jours dans un hôtel, 5 jours dans un autre.

**Cette soit disant refonte du système d'urgence organisait de fait l'injustice et l'humiliation sur des familles en situation fragile compte tenu, notamment, de leurs situations de demandeurs d'asile.** (Voir article intitulé « être demandeurs d'asile, c'est comment au quotidien ? »).

A Saint Jean de Braye, les habitants de l'hôtel du centre ville ont décidé de résister et se sont battus pour continuer à vivre dans la ville où ils ont leurs amis, où leurs enfants sont scolarisés, où ils ont tissé leurs relations sociales. Leur souhait n'est évidemment pas de rester dans une chambre de 10 à 15 m<sup>2</sup> (voir article intitulé « Être habitants de l'hôtel, c'est comment au quotidien »). Leur souhait est d'**obtenir un logement décent.**

Cette résistance a valu à certaines familles de se voir retirer l'aide au logement d'urgence par l'association Adage, (soit le paiement des nuitées à l'hôtel). Mais cette iniquité de décision n'a pas défait la solidarité entre elles ! Et quand la patronne de l'hôtel a cherché, de ce fait, à expulser 5 familles sur les 9 concernées, c'est tous ensemble que nous avons continué à lutter. Le 5 septembre, un jugement du tribunal a débouté la patronne de l'hôtel dans sa demande ce qui montre la légitimité de notre lutte. Mais la situation n'est pas réglée pour autant ! Demain ou après demain **35 personnes, hommes, femmes et enfants, peuvent être jetées à la rue** puisque aucune solution à long terme n'a été trouvée. C'est pourquoi, nous continuons à nous battre pour :

**Un logement décent,  
Des papiers,  
Une scolarité de proximité.**

*Saint Jean de Braye, le 25 octobre, le collectif de lutte*

### ***Vous souhaitez partager nos solidarités :***

Notre fête solidaire, **le 8 décembre** (voir article intitulé « hôtel en lutte, solidarité festive »)  
Nous nous réunissons le mercredi, à 18 heures, salle du Clocheton, (jusqu'à la fin de l'année).

***Pour nous contacter :***  
collectifabresid@yahoo.fr  
ou

Comité de soutien aux familles et aux personnes menacées d'expulsion de l'hôtel « Abresid' »  
190 rue Jean Zay  
45800 Saint Jean de Braye

***Pour continuer à vous tenir informé :*** <http://collectifabresid.canalblog.com>

La situation de ce qu'on appelle « les expulsés de Cachan » a ému beaucoup d'entre nous car elle a donné à voir les conditions faites aux demandeurs d'asile, qu'ils soient ou non en situation régulière sur notre territoire.

Cette lutte a aussi montré le levier qu'est la solidarité pour rechercher des solutions humanitaires et globales aux vrais problèmes de l'intégration : des papiers pour permettre une vie digne et le droit de travailler, un logement pour vivre dans des conditions correctes, une scolarité apaisée pour développer savoirs, compétences et talents.

**Nous refusons que des habitants de St Jean de Braye soient les nouveaux expulsés de Cachan et appelons à nous mobiliser, toujours plus nombreux, pour trouver une issue rapide et humaine à une situation injustifiée.**

## ETRE HABITANTS DE L'HÔTEL, C'EST COMMENT AU QUOTIDIEN ?

### Le témoignage de F.

Nous vivons dans 2 chambres d'hôtel avec G., mon mari, nos 3 enfants âgés de 14, 10, 6 ans et notre bébé de 5 mois. Les chambres font environ 12 m2 chacune. C'est trop petit ! Nous avons 3 chaises pour 6. Pour faire leurs devoirs, les enfants sont obligés de s'installer sur le lit ou par terre. Attention, cela ne les empêche pas d'avoir de bons résultats scolaires ! D'ailleurs toutes les écoles où les enfants sont passés ont dit qu'ils étaient bien intégrés. L'année dernière, R a terminé sa 5<sup>ème</sup> avec 16 de moyenne. Pour manger, c'est dur aussi. On doit manger 2 par 2 et les autres attendent. Sinon, il faut s'installer par terre ou sur le lit parce que, souvent, les enfants ont faim en même temps. J'ai juste 1 plaque avec 2 feux pour cuisiner. Heureusement, on s'entend bien à l'hôtel. Alors, parfois, je vais chez H. ou A. pour utiliser le four.

Je fais toute la lessive à la main. Il n'y a aucune place pour sécher le linge. De temps en temps, on se débrouille avec les gens du collectif qui nous dépannent. Mais on n'aime pas être toujours entraîné de demander.

Mon bébé n'a pas de place pour jouer et pourtant, il a envie de bouger et de marcher à 4 pattes. C'est terrible pour moi de penser qu'il va faire ses 1ers pas dans une chambre d'hôtel

**F., mère de famille et membre du collectif.**

F. est originaire d'Angola. Elle habite à l'hôtel de St Jean de Braye depuis quelques années. Auparavant, sa famille et elle-même vivaient dans un autre hôtel. Elle n'avait pas le droit de faire la lessive parce que la patronne trouvait que l'eau coûtait trop cher. Demain ...

Elle ne veut plus partir sans solution ! Les enfants sont bien à l'école. Elle voudrait un logement ainsi que papiers définitifs. Elle ne comprend pas pourquoi sa famille n'a pas été régularisée dans le cadre de la circulaire Sarkozy. Pourtant, tous les certificats attestent de leur parfaite intégration.

**Nous, membres du comité de soutien, ne comprenons pas non plus.**



Des solutions sont possibles ! Nous les cherchons, nous les trouvons parfois dans le respect des réglementations souvent compliquées et nous les proposons à la préfecture, aux services sociaux... ..

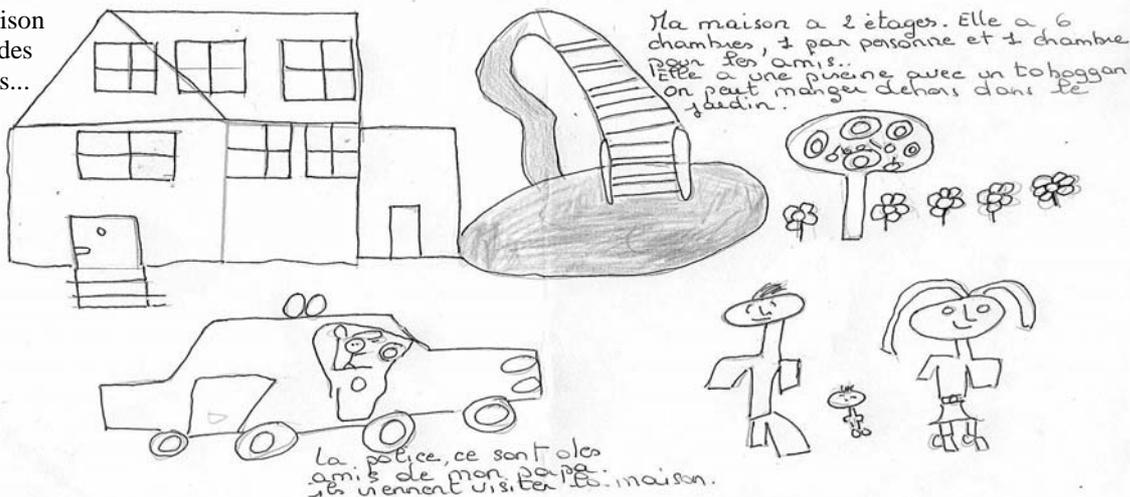
Faute de réponse, nous continuerons à lutter parce qu'un toit, c'est un droit.

Et si les solutions n'existent pas, il faudra bien les inventer.

Sur le Loiret de nombreuses personnes en situation de précarité sociale sont expulsées de leurs logements : que vont-elles devenir avec l'hiver qui arrive ?

**Quelle que soit sa situation sociale, avoir un toit doit rester un droit !**

La maison rêvée des enfants...



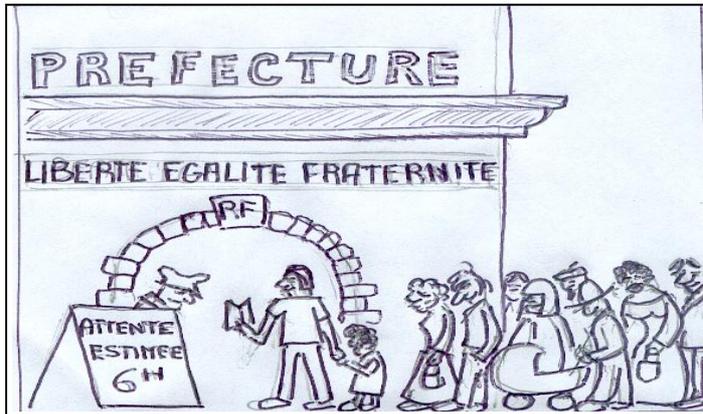
Ma maison a 2 étages. Elle a 6 chambres, 1 par personne et 1 chambre pour les amis. Elle a une piscine avec un toboggan on peut manger dehors dans le jardin.

La police, ce sont des amis de mon papa. Ils viennent visiter la maison.

## ETRE DEMANDEURS D'ASILE, C'EST COMMENT AU QUOTIDIEN ?

Beaucoup d'habitants de l'hôtel sont des demandeurs d'asile. Ils possèdent des titres de séjour, différents suivant chaque situation. Ces titres de séjour sont temporaires et précaires, en attendant l'examen de leurs situations. Certains titres accordent le droit de travailler et d'autres non. L'interdiction de travailler conduit à l'exploitation car il est toujours possible de s'enrichir sur la misère. De mois en mois, les demandeurs d'asile vont renouveler ces titres et tenter de trouver, en France, la terre de protection qu'ils ne peuvent avoir dans leurs pays d'origine compte tenu de persécutions liées à leur religion, leur minorité ethnique, leur appartenance à un groupe social, leurs opinions politiques...

**Au-delà des législations, être demandeurs d'asile, c'est cela, au quotidien.....**



*Des heures d'attente à la préfecture, des démarches sans cesse recommencées, la quête de témoignage sur les persécutions dans le pays d'origine, très difficiles à obtenir, des espoirs autour de la circulaire Sarkozy, durant l'été et désespoir, cet automne.*

**Dans le Loiret**

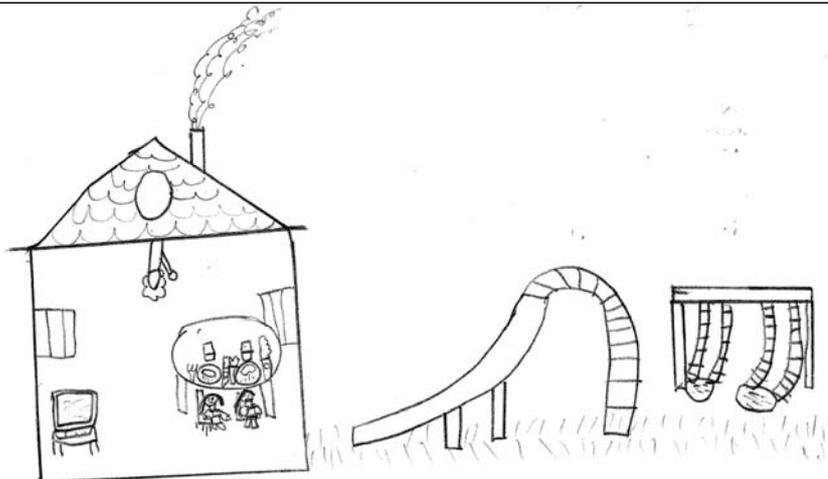
**257 demandes ont été déposées, 37 familles ont été régularisées soit 15% ce qui est inférieur à la moyenne nationale, déjà très faible et injuste.**

### Le témoignage d'H.

*Le plus dur, c'est que j'ai l'impression de n'être pas entendue quand je raconte mon histoire. D'ailleurs, à la commission de recours, on ne nous laisse pas parler. Ce que je souhaite, c'est avoir une carte de séjour de longue durée et avoir un logement. J'ai demandé ma carte pour raison de santé mais on me la renouvelle tous les 6 mois. Des heures d'attente et d'angoisse à la préfecture. Pourtant, ma maladie, elle va durer tout le temps. J'ai sauté sur un explosif en Géorgie. C'est la guerre. Et je suis hémiplégique pour la vie. Alors pourquoi est ce qu'il faut renouveler ma carte tous les 6 mois ? H.*

### Léonie ou comment vivre avec 69 euros par mois.

Léonie reçoit une aide de 69 euros par mois pour subvenir à ses besoins, et ceux de son fils de 12 ans. Elle doit aussi prendre en charge sa fille de 20 ans qui n'a aucune indemnité comme tous les jeunes majeurs. "Ma priorité est d'acheter la lessive pour que mes enfants aient des vêtements propres pour aller à l'école. J'achète aussi tous les produits d'hygiène : savon, dentifrice, papier toilette, etc. Ce mois-ci, sur les 69 euros, j'ai dû prélever presque 30 euros pour l'assurance scolaire et la responsabilité civile. Je veux que mon fils soit bien assuré au collège. Pour manger, je vais une fois par mois au secours populaire et 2 fois par mois à la croix-rouge. Je prends le bus avec mes sacs et cabas et je m'organise avec la nourriture pour tenir jusqu'au prochain don. La patronne de l'hôtel a retiré la télé de ma chambre, comme c'est 20 euros par mois, je ne peux pas payer. Je tiens à dire que si je suis ici, ce n'est pas par plaisir. J'ai quitté mon pays où je ne me sentais pas en sécurité. J'avais peur en permanence à cause des mutineries, des soulèvements, car dans ce cas, se sont toujours les civils qui sont assassinés".



## Et du côté de la scolarité ...

Nous nous sommes battus afin que les enfants les plus jeunes puissent continuer à vivre leur scolarité sur Saint Jean de Braye, ce qui exigeait que les familles ne soient pas déplacées vers d'autres hôtels. Les plus grands sont scolarisés soit sur Jean de Braye, soit sur d'autres communes en fonction de leur cursus.

*N. a eu de très bons résultats à l'école primaire, ce qui lui permet de débiter sa 6<sup>ème</sup> correctement.*

*M. a eu son BEP avec mention honorable; un organisme accepte de lui dispenser les cours nécessaires à la formation d'aide-soignante, mais faute de papiers en règle, elle ne trouve pas de terrain de stage.*

*Les 3 adolescents scolarisés en lycée et collège comptabilisent des notes entre 12 et 15. Ils ont donc vaincu l'obstacle de la langue et les conditions difficiles dans lesquelles ils sont amenés à faire leurs devoirs. Un professeur principal disait l'autre jour, en réunion de parents, que S. avait bien moins de difficultés de compréhension que certains enfants nés en France.*

*Les enfants de G. et F. parlent couramment le portugais, langue utilisée en Angola et couramment le français. Leur fils aîné apprend l'allemand au collège. Demain, les enfants de G. et F. auront des diplômes, acquis dans notre système scolaire, et parleront au moins 3 à 4 langues.*

*S. parle l'arménien, le russe, le kurde et couramment le français. Il fait un BEP et espère continuer en bac professionnel. Puis il souhaite utiliser ses langues et sa formation pour poursuivre ses études et travailler, dans notre pays, qui l'a accueilli.*

*Arthur parle 5 langues : celles citées précédemment et le géorgien. Il apprend l'allemand également. Lui aussi espère faire un bac pro suite à son BEP électrotechnique.*

Certes, il peut arriver qu'un enfant soit en échec scolaire ce qui, d'ailleurs, ne serait pas une cause d'exclusion de notre pays. Mais contrairement à une idée répandue, ce n'est pas la situation la plus courante.

**Ces enfants et ces jeunes ont des atouts et des talents .... Permettons-leur de les développer !**



**Hôtel en lutte, solidarité festive :**

**le 8 décembre,**

**à 20h 30, salle de l'Asca,**

**à Saint Jean de Braye**

Depuis 5 mois les habitants de l'hôtel résistent pour vivre parmi nous, dans des conditions décentes. Leur lutte enfle à travers celle de Cachan, à travers celle des habitants des hôtels de Paris et de Toulouse, à travers celle de toutes les familles qui souhaitent une scolarité apaisée pour leurs enfants, à travers celle des jeunes majeurs étrangers, conduits à une vie de clandestinité pour rester en France, cette terre d'asile qu'il se sont choisie pour poser leur exil. **Parce que toute lutte mérite de se partager et de se fêter,** ce vendredi soir, ce sera :

**Apéritif musical**

**Assiettes du monde accompagnées de leurs chants et musiques**

De quoi manger, boire, danser et chanter, en somme !

Et tout cela pour la somme de

**15 euros adulte et 10 euros enfant, jeune et étudiant.**

**Pour les familles des autres hôtels : 2 Euros adultes.**

*Ce soir là, ensemble, dans un moment partagé, nous aurons, le monde à nos pieds.*

Il est préférable de réserver auprès d'un membre du collectif.

Le comité de rédaction.:

*Ont participé à cette 1<sup>ère</sup> gazette : Térésa, Hélène, Acé, Honorine, Murielle, Marie-Clotilde, Amir, Marina et Jean-François.*

Illustrations :

*Max, Alexandra, Geovania et Vanesa  
Avec la lecture amicale de tout le collectif.*

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.